

**RAPPORT ANNUEL DÉCOULANT DE LA
DÉCISION D-2013-081 (R-3807-2012)**

ANNÉE 2018

1	TABLE DES MATIÈRES	
2	1. INTRODUCTION.....	3
3	2. DÉPENSES D'EXPLOITATION.....	4
4	3. IMMOBILISATIONS.....	9
5	4. CONCLUSION.....	10

1 1. INTRODUCTION

2 Le présent rapport fait suite à l'engagement d'Intragaz de soumettre un rapport
3 financier à la fin de chaque année financière. Il s'agit d'un rapport administratif annuel
4 visant à informer la Régie de l'énergie (la « Régie ») des dépenses d'exploitation et
5 des investissements effectués par Intragaz au cours de l'année civile. Pour ce rapport,
6 Intragaz a conservé la même présentation que celle des années antérieures.

7 En guise de rappel, l'année civile est utilisée dans le présent rapport, au lieu de l'année
8 tarifaire (mai à avril), car l'année civile correspond à l'exercice financier d'Intragaz pour
9 lequel des résultats financiers audités sont disponibles.

10 Le dossier R-3807-2012 visait l'approbation de tarifs pour la période 2013-2022. Le
11 présent rapport vise l'année civile 2018 qui couvre l'exercice financier s'échelonnant
12 du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018. Au cours de cette période, les Tarifs E-6 et
13 E-7 étaient en vigueur suite aux décisions D-2013-081 et D-2013-097 rendues dans
14 le dossier R-3807-2012.

15 Le présent document a été structuré de la façon suivante :

- 16 – Dépenses d'exploitation (pages 4 à 8);
- 17 – Immobilisations (pages 9 et 10);
- 18 – Conclusion (page 10).

1 2. DÉPENSES D'EXPLOITATION

2 En guise de rappel, en juin 2012, Intragaz avait présenté son évaluation du revenu
 3 requis calculé selon les paramètres établis dans la preuve qu'elle avait déposée à ce
 4 moment. Concernant les dépenses d'exploitation utilisées dans cette évaluation,
 5 Intragaz avait utilisé son budget de dépenses d'exploitation de l'exercice 2012
 6 (préparé en 2011) qu'elle avait ajusté afin de tenir compte des effets de l'inflation et
 7 des dépenses ponctuelles qui surviennent à des fréquences autres qu'annuelles. Pour
 8 2018, les dépenses prévues au coût de service totalisaient 5 999 344 \$ et
 9 comportaient des frais de transport de gaz. Suite à la décision D-2013-081, qui faisait
 10 dorénavant assumer directement par Énergir (Gaz Métro) le coût de transport de gaz
 11 sur le réseau TQM, ses dépenses d'exploitation ont été ramenées à 5 452 417 \$ pour
 12 2018.

13 Le tableau 1 présente les dépenses d'exploitation réelles de 2018 en comparaison à
 14 celles estimées dans le cadre du dossier tarifaire R-3807-2012.

15

Tableau 1

1 Tableau comparatif des dépenses d'exploitation (réelles vs estimées) en \$				
2 Sites combinés				
3 Pour l'exercice financier 2018				
4 (1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Description	2018	2018	(Col. 2- col.3)	
	Réel ¹	R-3807-2012 ²	Écart (\$)	Écart (%)
5 Salaires et charges sociales	1 218 582	1 202 138	16 444	1,4%
6 Consultants	142 672	40 049	102 623	256,2%
7 Environnement	23 990	51 895	-27 905	-53,8%
8 Consommables	136 655	210 964	-74 309	-35,2%
9 Énergie	102 339	112 702	-10 363	-9,2%
10 Entretien et réparations	456 949	773 348	-316 399	-40,9%
11 Roulant	28 008	37 567	-9 559	-25,4%
12 Communications	30 946	30 347	599	2,0%
13 Transport de gaz	0	0	0	N/A
14 Assurances, taxes et redevances	575 501	679 937	-104 436	-15,4%
15 Divers	73 388	44 675	28 713	64,3%
16 Honoraires professionnels	16 512	45 690	-29 178	-63,9%
17 Frais généraux	57 116	73 555	-16 439	-22,3%
18 Sous-total	2 862 658	3 302 869	-440 211	-13,3%
19 Recharges du commandité	1 773 920	2 149 548	-375 628	-17,5%
20 Total	4 636 578	5 452 417	-815 839	-15,0%

21 Note 1 : Données auditées

22 Note 2 : Voir pièce Intragaz-1, Document 2, page 12, colonne 3, dossier tarifaire R-3807-2012, sans la dépense de transport de gaz

16 Les dépenses d'exploitation réelles de 2018 ont totalisé 4 636 578 \$ représentant
 17 815 839 \$ de moins que ce qui avait initialement été prévu dans le dossier tarifaire
 18 R-3807-2012 pour l'année 2018. Intragaz analysera dans un premier temps les
 19 dépenses d'exploitation de la société en commandite dont la somme se retrouve à la

1 ligne 18 du tableau 1 pour, par la suite, analyser les recharges du commandité
2 (ligne 19) de façon distincte en utilisant le tableau 2 de la page 6 qui comprend
3 l'ensemble des dépenses d'exploitation du commandité pour 2018.

4 Concernant les dépenses d'exploitation de la société en commandite (ligne 18 du
5 tableau 1), les dépenses réelles de 2018 ont été de 440 211 \$ moins élevées que ce
6 qui avait initialement été estimé. Vous trouverez ci-après les explications concernant
7 les écarts les plus importants (écarts d'au moins 10 % et 10 k\$) :

- 8 – **Consultants (-102 623 \$)** : En 2018, les dépenses de consultants ont totalisé
9 142 672 \$ représentant 102 623 \$ de plus que ce qui avait été prévu lors de
10 l'élaboration du dossier tarifaire de 2013-2022. Cet écart défavorable découle
11 principalement d'un mandat d'ingénierie réservoir pour des travaux sur le réservoir
12 de Saint-Flavien (125 000 \$);
- 13 – **Environnement (27 905 \$)** : Les dépenses d'environnement ont été de 27 905 \$
14 moins élevées que ce qui avait été prévu lors de l'élaboration du dossier tarifaire.
15 Cette différence est principalement occasionnée par une quantité moindre de
16 produits à disposer (huile et eau) ainsi qu'un nombre réduit d'analyses au cours de
17 l'exercice. Intragaz a procédé à une révision de l'ensemble des types d'analyse
18 qu'elle réalise, ce qui a permis de réviser à la baisse la fréquence de certaines
19 d'entre elles;
- 20 – **Consommables (74 309 \$)** : En 2018, les dépenses de consommables ont été de
21 74 309 \$ inférieures à ce qui avait été prévu initialement. Cela est attribuable au
22 prix du méthanol qui a baissé sensiblement par rapport aux prévisions initiales ainsi
23 qu'au report à une date ultérieure du remplacement du tri éthylène glycol. En effet,
24 l'analyse des propriétés de ce dernier a démontré qu'il pouvait être utilisé encore
25 quelque temps;
- 26 – **Entretien et réparations (316 399 \$)** : Les dépenses d'entretien et réparations de
27 2018 ont été de 316 399 \$ moins élevées que prévu. Cet écart favorable est
28 notamment attribuable à des travaux d'entretien qui ont pu soit être évités ou soit
29 être reportés ultérieurement ainsi qu'à des dépenses d'entretien général moins
30 élevées que prévu le tout partiellement compensé par des travaux non prévus.
- 31 – **Assurances, taxes et redevances (104 436 \$)** : En 2018, cette dépense a permis
32 de générer un écart favorable de 104 436 \$ principalement attribuable aux primes
33 d'assurance inférieures aux prévisions;
- 34 – **Divers (-28 713 \$)** : Pour l'exercice 2018, les dépenses de cette rubrique ont été
35 de 28 713 \$ supérieures à ce qui avait été prévu initialement. Cela est

1 principalement attribuable à des coûts encourus en lien avec la nouvelle *Loi sur les*
 2 *hydrocarbures* qui est entrée en vigueur en septembre 2018;

3 – **Honoraires professionnels (29 178 \$)** : Ce poste de dépense a généré un écart
 4 favorable de 29 178 \$ en 2018. Au cours de cet exercice, Intragaz n'a presque pas
 5 eu à encourir d'honoraires en relations de travail et services juridiques. Intragaz a
 6 également bénéficié d'une baisse d'honoraires reliés à la comptabilité et à la
 7 fiscalité suite à un appel d'offres qui a résulté en un changement d'auditeur en 2013;

8 – **Frais généraux (16 439 \$)** : Les dépenses de cette rubrique ont été de 16 439 \$
 9 inférieures aux prévisions initiales. Cela découle principalement d'une réduction
 10 des dépenses reliées aux commandites et associations.

11 Recharge du commandité

12 Le tableau 2 présente les dépenses d'exploitation réelles du commandité en 2018 en
 13 comparaison de celles estimées, pour ce même exercice, dans le dossier tarifaire
 14 2013-2022.

15

Tableau 2

1 Tableau comparatif des dépenses d'exploitation (réelles vs estimées) en \$				
2 Pour le commandité				
3 Pour l'exercice financier 2018				
4 (1)	(2)	(3)	(4)	(5)
5 Description	2018	2018		
	Réel ¹	R-3807-2012 ²	Écart (\$)	Écart (%)
6 Salaires et avantages sociaux	1 624 906	1 866 065	-241 159	-12,9%
7 Honoraires professionnels	17 912	147 111	-129 199	-87,8%
8 Assurances, taxes et permis	21 224	22 112	-888	-4,0%
9 Loyer	94 371	91 493	2 878	3,1%
10 Énergie	17 939	20 307	-2 368	-11,7%
11 Communications	9 575	15 568	-5 993	-38,5%
12 Locations-équipements	836	4 964	-4 128	-83,2%
13 Fournitures de bureau	12 189	19 630	-7 441	-37,9%
14 Entretien et services	46 002	74 232	-28 230	-38,0%
15 Formation Adm et Géologie/Réservoir	6 857	39 711	-32 854	-82,7%
16 Transport et hébergement	-1 433	14 440	-15 873	-109,9%
17 Allocation automobile et location de véhicule	1 760	11 169	-9 409	-84,2%
18 Divers	9 048	23 578	-14 530	-61,6%
19 Amortissement	16 646	27 700	-11 054	-39,9%
20 Total des dépenses d'exploitation	1 877 832	2 378 080	-500 248	-21,0%
21 Recharges aux autres sociétés	(103 912)	(228 533)	124 621	-54,5%
22 Recharge du commandité à Intragaz SEC	1 773 920	2 149 547 ³	-375 627	-17,5%

23 Note 1 : Données auditées

24 Note 2 : Voir pièce Intragaz-1, Document 2, page 26, colonne 3, dossier tarifaire R-3807-2012

25 Note 3 : L'écart de 1\$ par rapport au tableau 1 de la page 4 (ligne 19, colonne 3) est dû aux arrondissements.

16 Pour l'exercice 2018, les recharges du commandité ont été de 1 773 920 \$
 17 représentant 375 627 \$ de moins que ce qui avait été initialement prévu lors de
 18 l'élaboration du dossier tarifaire R-3807-2012. Les dépenses totales du commandité

1 (avant de considérer les recharges aux autres sociétés) sont, quant à elles, de
2 1 877 832 \$, soit 500 248 \$ de moins que budgété.

3 Il est important de noter que depuis 2013 les activités dans les autres sociétés du
4 groupe Intragaz qui bénéficient des services du commandité ont été sensiblement
5 réduites. En effet, Intragaz a pratiquement cessé toute activité dans Intragaz Énergie,
6 société en commandite et Intragaz U.S. Inc. En ce qui concerne Intragaz Exploration,
7 société en commandite, les activités sont aussi moindres que ce qui avait été prévu.
8 Cela a fait en sorte qu’Intragaz a aboli le poste de directeur géologie-réservoir. En
9 2018, l’entrée en vigueur de la nouvelle *Loi sur les hydrocarbures* a augmenté
10 substantiellement la charge de travail du département de géologie réservoir et Intragaz
11 a procédé à l’embauche d’un directeur pour ce département en octobre 2018 dont le
12 plein effet aura lieu en 2019. Pour 2018, les dépenses du commandité ainsi que, les
13 recharges aux sociétés en commandite ont été moindres que prévues.

14 Vous trouverez ci-après les explications concernant les écarts les plus importants
15 (écarts d’au moins 10 % et 10 k\$) :

16 – **Salaires et avantages sociaux (241 159 \$)** : L’abolition du poste de directeur
17 géologie-réservoir (partiellement compensée par l’embauche d’un nouveau
18 directeur en octobre 2018), la réduction de l’horaire de travail pour certains
19 employés (de 40 à 37,5 heures), et la non-embauche d’un étudiant pour l’été
20 constituent les principales causes de l’écart constaté pour ce poste de dépenses;

21 – **Honoraires professionnels (129 199 \$)** : Intragaz inc. a réduit le nombre de
22 réunions annuelles du conseil d’administration (deux au lieu de quatre) ainsi que le
23 nombre d’administrateurs (quatre au lieu de six) en plus de remplacer le versement
24 de jetons de présence par le remboursement de certains frais de déplacement.
25 Cela explique la plus grande partie de l’écart favorable constaté. Intragaz a
26 également réalisé des économies au niveau des honoraires par rapport aux
27 prévisions initiales notamment en ce qui concerne les honoraires reliés à la
28 comptabilité et à la fiscalité suite à un appel d’offres qui a résulté en un changement
29 d’auditeur;

30 – **Entretien et services (28 230 \$)** : Cet écart par rapport aux estimations provient
31 d’économies réalisées dans plusieurs rubriques;

32 – **Formation, Administration et Géologie réservoir (32 854 \$)** : Ce poste de
33 dépenses est de 32 854 \$ de moins que ce qui avait été initialement estimé et cela
34 est surtout attribuable à la réduction des coûts de formation par rapport à ce qui
35 avait été prévu initialement;

- 1 – **Divers (14 530 \$)** : Cette rubrique comprend les frais généraux tels que les repas,
2 les commandites, les activités sociales avec les employés, etc. En 2018, Intragaz
3 a réalisé des économies dans tous ces postes de dépenses. Quant aux
4 commandites, elles sont dorénavant comptabilisées (depuis 2013) directement
5 dans les sociétés en commandite sauf si c'est en lien direct avec le commandité.
6 Les cotisations professionnelles sont dorénavant comptabilisées en tant
7 qu'avantages sociaux à la rubrique salaires et avantages sociaux alors qu'elles
8 avaient été estimées dans la rubrique divers lors de l'élaboration du dossier tarifaire
9 R-3807-2012;
- 10 – **Amortissement (11 054 \$)** : La dépense d'amortissement a été de 11 054 \$ moins
11 élevée que les prévisions initiales. Cela est principalement attribuable à certains
12 actifs qui sont pleinement amortis, mais qui sont toujours en fonction dont
13 notamment des équipements informatiques.

1 3. IMMOBILISATIONS

2 Dans le dossier tarifaire R-3807-2012, Intragaz avait évalué ses besoins en
3 immobilisations sur une période de 10 ans. Cet exercice avait permis de déterminer
4 des dates prévues pour le remplacement de certains actifs, mais elle avait dû aussi
5 prévoir des immobilisations dont les dates d'acquisition étaient non déterminées. Dans
6 ce dernier cas, un montant de 3,5 M\$ en immobilisations avait été réparti également
7 sur la période de 10 ans couvrant l'application du tarif. Le coût moyen annuel des
8 immobilisations (incluant celles à dates déterminées et non déterminées) pour la
9 période de 2013 à 2022 était de 506 500 \$¹. Pour l'année 2018, des investissements
10 en immobilisations de 130 000 \$ étaient prévus. De plus, aucune immobilisation dont
11 la date de réalisation était indéterminée n'a été réalisée en 2018.

12 En 2018, Intragaz a acquis des immobilisations d'une valeur de 609 717 \$ dont un
13 montant de 163 945 \$ concerne le Projet Pointe-du-Lac (tableau 3, ligne 13,
14 colonne 2) pour lequel Intragaz a obtenu une autorisation préalable en 2018². Le
15 montant de 445 772 \$ représentant le reste des immobilisations concerne les activités
16 courantes d'Intragaz qui font l'objet du présent rapport.

17 Au cours de cet exercice, Intragaz a procédé au remplacement du panneau de
18 contrôle du compresseur (247 790 \$) ainsi que d'un débitmètre (86 644 \$). Ces
19 remplacements n'avaient pas été prévus (en 2012) lors de l'élaboration du dossier
20 tarifaire. Dans ces deux cas, il s'agit de pièces obsolètes pour lesquelles il devenait
21 difficile d'obtenir du support et des pièces de rechange de la part de nos fournisseurs.

22 Intragaz a aussi encouru des coûts en 2018 pour la recomplétion du puits SF18 qu'elle
23 avait entrepris en 2017. Il s'agit principalement de travaux visant à récupérer et
24 disposer de l'eau utilisée pour ces travaux et qui était demeurée dans le puits. Intragaz
25 a aussi acquis d'autres immobilisations de moindres importances.

26 Le tableau 3 ci-après montre les acquisitions réelles de 2018 en comparaison des
27 prévisions du dossier R-3807-2012.

¹ Référence Intragaz -1, Document 2, page 31 du dossier R-3807-2012

² Dossier R-4034-2018, décision D-2018-155

1
1
2
3

Tableau 3
Programme d'immobilisations
Pour l'exercice financier 2018
Sites combinés (\$)

(1) Description	(2) 2018 Réel ¹	(3) 2018 R-3807-2012 ²	(4) Écart
6 Automatisation plan d'eau et modernisation	20 250	0	20 250
7 Remplacement débitmètre station	86 644	0	86 644
8 Remplacement panneau C-1	247 790	0	247 790
9 Recomplétion du puits SF-18	25 759	0	25 759
10 Informatique-exploitation (rempl. serveurs et licences)	0	80 000	-80 000
11 Divers	65 329	50 000	15 329
12 Sous-total des immobilisations	445 772	130 000	315 772
13 Projet en cours (dossier # R-4034-2018)	163 945 ³		
14 Total des immobilisations	609 717		

15 Note 1 : Données auditées

16 Note 2 : Voir pièces Intragaz-1, Document 2, page 31, colonne 6, dossier tarifaire R-3807-2012

17 Note 3 : Il s'agit du projet Pointe-du-Lac pour lequel Intragaz a obtenu une autorisation préalable.

2 4. CONCLUSION

3 En 2018, les dépenses réelles d'Intragaz, société en commandite, ont été de
4 815 839 \$ moins élevées que celles prévues initialement au dossier tarifaire
5 R-3807-2012. Cela est principalement attribuable aux recharges du commandité et à
6 des dépenses d'entretien moindres que prévues qui ont pu être évitées ou reportées
7 ultérieurement.

8 En revanche, les acquisitions d'immobilisations de 2018 ont quant à elles généré un
9 écart défavorable de 315 772 \$.

10 Il nous apparaît utile de rappeler que les tarifs d'Intragaz établis dans le cadre du
11 dossier tarifaire R-3807-2012 portent sur une période de 10 ans et qu'il importe de
12 tenir compte de cette perspective en analysant les résultats d'une seule année.